Communiqué de presse

Élections dans les ESPE : un déni de démocratie !

Dans les prochains jours, dans la plupart des nouvelles Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) vont se dérouler les élections pour désigner les représentantEs des usagers et des personnels.

Dans certaines ESPE, c'est pendant les vacances scolaires que l'annonce de la date du dépôt des listes de candidatures a été faite : c'est le 7 novembre 2013 qu'elles doivent être déposées, soit 3 jours après la rentrée scolaire !... Des électeurs, des personnels et des usagers, ont donc découvert seulement en rentrant, le 4 novembre, qu'il fallait constituer des listes dans l'urgence !

De plus, nous avons dû noter dans plusieurs cas que le vote par correspondance n'était pas autorisé et que les opérations de vote seraient seulement organisées dans un centre de l'ESPE, entre 9h et 17h. Alors même que certains électeurs, contractuels car admissibles aux concours, travailleront au même moment et seront donc dans l'impossibilité totale de se rendre au centre de vote pour s'acquitter de leur devoir électoral.

Dans bien des cas, aucun réel travail d'information sur ces élections n'a été fait auprès des usagers et personnels alors que les mandats, de deux ans pour les usagers et de cinq ans pour les personnels, engageront durablement l'avenir des ESPE sur une période singulièrement affectée par un large mouvement de recomposition du Service public d'Enseignement supérieur et de Recherche.

Nous déplorons enfin, que nombre d'ESPE n'aient pas jugé nécessaire de mettre en place, avec les organisations syndicales représentant les personnels et les étudiants, des discussions sur le protocole électoral : c'est pourtant un minimum pour s'assurer que chacun aura la possibilité de faire jouer son droit de vote !

Force est de constater que tout est fait pour que le taux de participation à ces élections soit très faible d'une part, et que la portée de cette consultation électorale soit la plus réduite possible. Dans ces conditions, on ne peut que s'interroger sur la légitimité démocratique de ces élections dans les ESPE qui viennent d'être à peine créées. Ce qui n'augure rien de bon sur leur fonctionnement.

La FERC-CGT demande au ministre de l'Éducation nationale et à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'intervenir auprès de toutes les directions d'établissements afin que soient mis en œuvre des protocoles électoraux rendant possible une représentation légitime des usagers et des personnels des ESPE. Elle demande que les organisations syndicales représentant les personnels et les étudiants puissent être partout parties prenantes de comités électoraux définissant les conditions d'une organisation démocratique de ces élections.

Montreuil, le 6 novembre 2013